



Présentation

Abdelfettah BENCHENNA



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ticetsociete/8285>

DOI : 10.4000/11r9f

ISSN : 1961-9510

Éditeur

Association ARTIC

Édition imprimée

Pagination : i-vii

Référence électronique

Abdelfettah BENCHENNA, « Présentation », *tic&société* [En ligne], Vol. 17 | N° 1-2 | 1er semestre 2023 - 2ème semestre 2023, mis en ligne le 31 mai 2024, consulté le 06 août 2024. URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/8285> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11r9f>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Présentation

Par **Abdelfettah BENCHENNA**, Comité éditorial

Ce numéro « Spécial *varia* » est le deuxième depuis le lancement de la revue *tic&société* en 2007. Le premier a été publié en 2017¹. Rappelons, ici, les deux raisons qui motivent la publication, de temps en temps, d'« un spécial *varia* ». La première est que nous recevons de plus en plus des propositions d'articles qui ne correspondent pas aux appels thématiques des numéros en cours de préparation. La seconde est que nous estimons nécessaire d'ouvrir la revue à des propositions qui ne peuvent pas entrer dans le cadre des appels déjà programmés.

Voici ci-après une présentation des onze articles qui composent ce numéro et qui nous arrivent de trois continents, d'Afrique, d'Amérique du Nord et d'Europe.

En partant d'un corpus restreint de textes scientifiques qui portent sur la théorie médiatique et qui proposent une explication des influences croisées entre les formes médiatiques et le changement social, **Oumar Kane** cherche à établir un dialogue entre l'œuvre de Jack Goody et celles de Harold Innis et Clarisse Herrenschmidt. Il convoque, dans un premier temps, les concepts de *modes de communication* et de *technologies de l'intellect* élaborés par Goody pour les confronter aux développements consacrés aux *médias* par Innis. Il analyse les catégories de savoir et de pouvoir chez les deux auteurs à travers l'accent mis sur la culture lettrée par Goody et sur les monopoles du savoir par Innis. Dans un second temps, l'apport de Goody est passé au crible des travaux de Herrenschmidt qui, en pluralisant l'écriture (il est question *des écritures*) et en l'historicisant, fait émerger la question du code qui est au cœur de l'écriture informatique. Pour Oumar Kane, faire dialoguer les travaux de ces auteurs aide à éclairer de manière originale les rapports entre médias et société. La première contribution de ce volume nous fait visiter ainsi trois provinces du savoir : l'économie politique, l'anthropologie sociale et la sémiologie historique (y compris celle contemporaine du code), pour penser une théorie médiatique des supports et des inscriptions attentives aux mutations et aux multiples médiations matérielles et symboliques des médias, anciens et plus récents.

Il est également question d'écriture informatique dans la contribution d'**Alice T'Kint**. En effet, l'auteure propose de repenser et d'avancer une interprétation générale du concept de l'interactivité. Elle part du constat que ce dernier est largement discuté dans les sciences de l'information et de la communication (SIC) sans que sa signification n'ait jamais été stabilisée. Face à la profusion des définitions, elle propose une nouvelle contribution qui s'efforce de surmonter les ancrages disciplinaires et d'offrir une compréhension de l'interactivité valable pour les systèmes avec une interface utilisateur. Elle construit son propos, sur la base d'un effort d'organisation des différentes conceptualisations de l'interactivité dans le champ des SIC, autour de trois approches – définitoires, dichotomiques et typologiques – qui se dégagent de la littérature scientifique et élabore une réflexion qui débouche sur trois contributions

¹ <https://journals.openedition.org/ticetsociete/2230>

complémentaires : une définition de l'interactivité valable pour les systèmes avec une interface utilisateur, une théorisation de la relation entre l'utilisateur et le concepteur dans un contrat d'interaction, et enfin, une classification des niveaux où s'exécute l'interactivité dans un système informatique. La démonstration de l'auteure s'efforce d'avancer qu'une compréhension générale de l'interactivité, indépendante d'une application particulière et valable pour les systèmes avec une interface utilisateur, peut être le support de discussions et de collaborations entre des chercheurs issus d'horizons académiques différents.

De son côté, **Myriam Lavoie-Moore** mobilise une approche sociomatérielle critique des savoirs, qui trouve également sa source d'inspiration dans les des travaux d'Harold Innis, mobilisés dans la première contribution de ce volume pour traiter du rôle historique des médias dans l'introduction de nouveaux intérêts dans le champ de la production de savoirs sur la santé populationnelle, en partant du cas de la Grande-Bretagne. Le recours aux travaux d'Innis participe à la fois au renouvellement des théories sur la matérialité des médias et aux travaux historiques sur l'intervention publique en santé, en offrant une explication originale du rôle de l'État qui s'axe sur la construction symbolique et matérielle de la valeur de la santé populationnelle.

Dans un contexte marqué par l'accélération de l'intégration d'entreprises du numérique dans les pratiques de traçage de contacts épidémiques, l'objectif central de la contribution de Myriam Lavoie-Moore est de remettre en question les liens qui existent entre la perception de la valeur économique de la santé et les modes d'intervention en identifiant les intérêts qui gouvernent la production de savoirs sur la santé populationnelle. Pour procéder à cette analyse, l'auteure met en relation les littératures des champs de l'histoire de la santé publique de la Grande-Bretagne avec celle de l'histoire des technologies et des statistiques. L'ampleur de l'intervention de l'État dans le secteur de la santé de ce pays de même que l'existence préalable d'une littérature relative à l'usage public de la mécanographie et aux mouvements institutionnels de la production statistique expliquent les raisons de s'intéresser plus particulièrement au cas britannique. À travers la mise en interaction des dimensions symbolique et matérielle des savoirs, l'approche convoquée dans cet article envisage l'arrivée de nouveaux acteurs dans la production de savoirs comme un signal de la modification de la conception de la santé populationnelle et, conséquemment, des orientations de l'intervention publique de ce pays. L'article montre de quelle manière les moyens de production de savoirs ont participé à établir la santé comme une variable économique à l'échelle nationale. Accorder, par exemple, une attention au rôle du tabulateur pour la production statistique fait ainsi ressortir le rôle de l'industrie de l'assurance dans la perception contemporaine de la valeur accordée à la santé de la population. L'auteure note toutefois que si l'histoire de la santé publique ouvre des pistes de réflexion pour se saisir des enjeux actuels, les connaissances empiriques sur le rôle des médias dans l'intervention publique en santé demeurent limitées. Un travail de recherche fondé sur des sources primaires (p. ex. des fonds d'archives des bureaux statistiques ou ceux des compagnies offrant des assurances vie) préciserait les pistes analytiques ouvertes par l'article.

La contribution de **Christophe Magis** porte, quant à elle, sur l'émergence récente de la catégorie de « découvrabilité » dans plusieurs rapports émanant d'institutions de la francophonie. Alors que les plateformes de *streaming* culturel comme Netflix ou Spotify dominent la distribution numérique des productions audiovisuelles ou musicales, ces institutions mettent en avant à travers cette catégorie les risques que leurs algorithmes de recommandation font peser sur l'invisibilisation possible des

contenus culturels en français. En s'appuyant sur la littérature scientifique ainsi que sur les rapports officiels, l'auteur analyse les enjeux afférents à la thématique de la « découvrabilité » en les mettant en regard de l'évolution de la catégorie de diversité dans les débats sur les politiques publiques des institutions nationales et supranationales depuis les années 1970. Pour l'auteur, la « découvrabilité » n'a pas forcément vocation à se substituer à la catégorie de diversité. Toutefois, il n'en demeure pas moins que le caractère pragmatique des propositions auxquelles elle donne lieu, sa moindre prétention à réguler les géants de l'Internet et son intense promotion par de grandes institutions culturelles sont pourtant de nature à encourager un tel glissement sémantique. Pour Christophe Magis, les discussions à venir sur la « découvrabilité » auraient tout intérêt à interroger plus avant leur ambition. S'inscrivant dans un ensemble d'enjeux politiques et économiques légitimes concernant la vie culturelle dans le monde numérique, la portée de leurs « appels à action » devrait envisager en priorité une intervention aux niveaux politique et économique.

Dans la continuité des approches socio-économiques critiques portant sur la Vidéo à la demande (VàD), et en partant du cas de la France, **Manuel Dupuy-Salle**, **Emmanuel Marty** et **Laurie Schmitt** proposent d'identifier les grandes orientations stratégiques des acteurs en présence pour contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes et du fonctionnement de ce marché. L'objectif est d'éclairer les ressorts socio-économiques, sociotechniques et culturels auxquels ces services ont recours pour se développer, se concurrencer et se distinguer des autres fenêtres de diffusion de la filière (chaînes télé privées et publiques, salles de cinéma, vidéo physique). Les auteurs cherchent également à mettre en évidence un paradoxe en répondant à la question suivante : en quoi l'offre de ces services est-elle moins « révolutionnaire » et nouvelle, comme les discours le prétendent, que celle fondée sur des procédés de recyclage, de remixage et de reproduction plus anciens et traditionnels tels que ceux notamment façonnés par la télévision, la vidéo physique ou la salle de cinéma ? L'hypothèse qui a guidé leur travail est que les acteurs de la VàD, dans leur ensemble, mais de façon différenciée, construisent leur stratégie d'offre en s'inspirant de façon originale des caractéristiques que prennent les pratiques de consommation dans différents champs culturels tels que : la culture numérique, la culture cinéphile et la culture télévisuelle. Pour développer leur hypothèse, les auteurs examinent alors la façon dont les acteurs en présence, à travers les 97 services disponibles en France en 2019, envisagent leurs publics modèles par le choix d'une ligne éditoriale, leur filière de provenance et certaines composantes de leur modèle d'affaires. Le croisement de ces critères conduit les auteurs à proposer une typologie de services de VàD selon huit configurations émergentes des stratégies développées.

Caroline Caron et **Normand Landry** s'intéressent au vlogue engagé, un genre médiatique audiovisuel numérique où un usager de la plateforme YouTube s'adresse à la caméra pour s'exprimer, informer ou sensibiliser le public à propos de causes sociales. Ils partent du constat que, malgré sa popularité, le vlogue demeure à la marge de l'étude empirique des formes émergentes de « parler en public » médiatisées par la technologie, pour proposer une conceptualisation opératoire du vlogue engagé qui prend pour cadrage général le courant théorique de la pratique (*practice theory*). Conceptualisé comme une pratique discursive civique, le vlogue engagé fait appel, selon les auteurs, à l'assemblage de trois éléments constitutifs : des matériaux, des compétences et du sens. Ceux-ci s'imbriquent dans une performance technodiscursive qui coordonne quatre actes de communication : une communication

publique personnelle, une expression verbale augmentée, une production médiatique multimodale et une présentation de soi. Leur contribution procure une armature conceptuelle qui permet d'appréhender avec acuité la richesse et la complexité du phénomène social qu'incarne le vlogue engagé comme forme singulière d'interaction civique et de parler en public en ligne. Les auteurs observent que le vlogue engagé n'est pas une pratique majoritaire. Principalement diffusé sur des plateformes à visée commerciale et promotionnelle, il incarne une pratique numérique individuelle de masse qui présente un caractère d'exceptionnalité. Les auteurs concluent qu'en complément à une observation ethnographique en ligne et d'une analyse des contenus de corpus de vidéos, il s'avèrerait pertinent de réaliser des entretiens avec ses pratiquants afin de mieux comprendre certains aspects de cette activité invisible à l'observateur. Ils permettraient d'apporter de nouvelles connaissances sur ces pratiques minoritaires comme les compétences numériques dont ont besoin les citoyens d'aujourd'hui pour s'approprier le web social en tant que citoyens plutôt que consommateurs, ou comme les dynamiques sociales qui s'y reproduisent.

En partant de l'hypothèse technoféodale de Cédric Durand (2020) qui affirme que les grandes plateformes socionumériques établissent des rapports de prédation avec les médias d'information, **Samuel Lamoureux** et **Jean-Hugues Roy** s'intéressent à la relation entre l'application Facebook, de Meta Platforms Inc., et les journalistes francophones. Plus précisément, et en s'appuyant sur la récente littérature en économie politique de la communication, les auteurs font l'hypothèse que Meta, en tant que dispositif complexe conjuguant mégadonnées et apprentissage automatique (« intelligence artificielle »), se nourrit du journalisme en même temps qu'il est en train de l'asservir. Pour développer leur hypothèse, ils effectuent, d'abord, durant l'année 2020, la collecte, à l'aide de *CrowdTangle*, des 300 000 publications ayant généré le plus d'interactions sur des pages Facebook administrées en Belgique, au Canada, en France et en Suisse. L'objectif est d'examiner les nouvelles formes de dépendance entre les plateformes et les médias d'information. L'analyse computationnelle des publications sur des pages Facebook administrées dans les quatre pays leur permet d'étayer la capture infrastructurelle des médias d'information opérée par Meta. Les deux premiers enseignements qu'ils tirent de cette analyse sont que les médias francophones mobilisent énormément Facebook. En effet, 28,7 % des publications proviennent d'une page d'un média d'information. De plus, ces derniers ont publié dans Facebook en moyenne quatre fois et demie plus de contenu que les autres types de pages. Les auteurs précisent qu'en dépit des critiques du réseau social californien (désinformation, scandale *Cambridge Analytica*, etc.), les médias d'information continuent de nourrir cette plateforme en y déposant des contenus à un rythme soutenu. Sur les 50 pages francophones ayant diffusé le plus de contenu en 2020, 42 sont des pages de médias d'information ! Les entretiens réalisés avec des journalistes du Québec montrent combien les médias d'information « jouent le jeu » de Meta. Les outils proposés par ce dernier sont désormais au cœur des stratégies numériques de plusieurs médias d'information. Le phénomène dépasse la simple adaptation du journalisme à un nouveau médium. On assiste, selon les auteurs, à une transformation en profondeur des pratiques du journalisme où celles-ci sont capturées par les grandes plateformes. Il s'agit d'une capture cruciale, car elle permet de consolider de nouveaux mécanismes d'extraction de la valeur.

De leur côté, **Alexandre Borrell**, **Stéphanie Wojcik**, **Gaël Stephan** et **Élodie Berthet** apportent un autre éclairage sur les mutations du travail journalistique, et plus particulièrement la question de l'interaction avec les publics liée au recours aux

plateformes promues par les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, et Microsoft). Les auteurs s'intéressent à la façon dont la plateforme de *streaming* Twitch est investie par France Télévisions, lors de la campagne présidentielle de 2022, qui propose une séquence, intitulée « 20 h 22, la suite sur Twitch », durant laquelle le journaliste Samuel Étienne pose aux candidats invités les questions soumises dans le clavardage (*chat*) par le public. Les auteurs proposent alors d'établir une typologie propre à l'usage du *chat* – fondée sur la question, la conversation et la réaction – et proposent une catégorisation des commentateurs en fonction de leurs formes préférentielles d'intervention. Leur contribution montre que le *stream* suscite différentes critiques du public, concernant les candidats, les journalistes ou le dispositif lui-même. Ces critiques restent civiles et peuvent même faire l'objet d'argumentation par l'exemple ou le témoignage. Des « super-participants » sont identifiés, par contraste à un échantillon aléatoire. Ils se distinguent par une forte activité dans le chat et chacun occupe un rôle précis de militant, admirateur ou facilitateur. Les auteurs notent, par exemple, que

sur Twitch, deux facteurs au moins concourent à faire du *chat* un espace relativement préservé de formes trop agressives d'expression. D'une part, les pratiques de modération destinées à exclure tous les propos non conformes à la ligne éditoriale sont probablement particulièrement exigeantes dans le cas d'un média de service public. D'autre part, une partie des participants est sans doute attachée soit à la *culture gaming* prévalente sur Twitch, qui valorise le *fair-play*, la reconnaissance et le respect de l'adversaire, soit à celle qui prévaut dans les *streams* de S. Étienne et au sein de sa communauté de *viewers*.

Un autre éclairage sur les mutations du journalisme liées aux GAFAM nous est proposé par **Sokhna-Fatou Seck-Sarr**. L'auteure propose d'analyser les relations de dépendances entre les médias francophones du sud et les GAFAM, en consacrant sa contribution aux logiques et aux limites des initiatives de *fact-checking* automatisé en Afrique francophone au temps de l'intelligence artificielle. L'auteure recense, dans un premier temps, les initiatives de *fact-checking* déployées par les GAFAM en Afrique en partenariat avec le site spécialisé Africacheck et vise également à évaluer *Check4decision*, un dispositif en cours d'expérimentation développé par des universitaires sénégalais. Elle analyse ensuite les logiques économiques, de dépendance, de plateformes, d'expérimentation qui entourent ces initiatives et dresse les limites de la vérification automatique au regard du contexte africain. Pour l'auteure, les résultats provisoires, tirés de son travail, démontrent une hégémonie des géants du web ainsi qu'une dépendance technologique et financière des *fact-checkers*. Il apparaît enfin des biais « culturels » algorithmiques nécessitant une intervention humaine dans les projets de *fact-checking* « automatisé », voire un impératif de collaboration entre concepteurs et usagers.

Dans son article sur la réciprocité dans la coopération cybernétique, **Kossi Amessinou** aborde un autre enjeu que le continent africain doit affronter. Il propose de faire une analyse de l'état des lieux de la coopération cybernétique dans la sous-région ouest-africaine afin d'en relever les goulots d'étranglement. L'auteur part du constat que le principe de réciprocité, existant depuis des décennies dans le droit international, est pensé comme un des leviers principaux de la coopération entre les nations. Il a été introduit dans le secteur du numérique au constat de deux réalités : la détérioration du climat de confiance entre les acteurs de l'écosystème sur le plan

régional et sous-régional africain, et la nécessité d'éduquer les acteurs du cyberspace à l'établissement et au maintien de cette confiance, aux fins de rendre la vie en ligne au moins aussi agréable, à défaut d'être meilleure, que celle hors ligne. Selon lui, les citoyens nés dans les années 2000 se passeront difficilement du cyberspace malgré les menaces que recèle cet espace. Les cadres juridiques et réglementaires mis en place par les États ne doivent pas perdre de vue les standards universels des droits de la personne. Les règles sont certes importantes, mais les vertus sont tout aussi prioritaires dans la création d'un cyberspace sûr pour les citoyens numériques d'Afrique de l'Ouest.

Du développement rapide d'Internet et des technologies de l'information et de la communication en Afrique sont nées, certes, de nouvelles opportunités de développement économique et social, mais également des activités de cybercriminalité dans des proportions alarmantes. Les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui ont de plus en plus accès à Internet à haut débit et aux terminaux font face à la nécessité de veiller sur leurs citoyens, leurs gouvernements et leurs économies. Les questions de cybersécurité étant d'un plus grand enjeu que peu d'initiatives en matière de coopération cybernétique à impact palpable ont été réalisées dans le contexte ouest-africain. Pour Kossi Amessinou, les menaces actuelles et potentiellement présentes ne pourraient être efficacement contrées que par la mise en place de fortes capacités d'intervention et l'adoption de politiques communes appropriées en matière de numérique. Et, compte tenu de la complexité et des formes multiples des cyberrisques, la prudence exige une coopération et une coordination de toutes les parties prenantes aussi bien sur le plan strictement intérieur qu'entre les pays.

La dernière contribution de ce numéro concerne également le continent africain. Son auteur, **Ibrahim Maïdakouale**, interroge le recours au numérique dans les universités. Son étude s'appuie sur une démarche empirique à travers des enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives portant sur la question de l'usage des technologies numériques dans l'enseignement supérieur, en partant des cas du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Niger. L'objectif est d'apporter des éléments de réponse à la problématique d'accès, d'usage et d'apprentissage éducatif par le biais du numérique et des plateformes numériques d'une part, et de repérer les facteurs sociotechniques et économiques qui expliquent les exclusions numériques dans les universités africaines, d'autre part. Prenant en compte une série de travaux réalisés déjà dans les années 2000 et 2010 sur l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur sur le continent africain, Ibrahim Maïdakouale positionne sa contribution comme une actualisation de ces travaux à partir d'un terrain empirique pour pouvoir « rendre compte », le plus fidèlement possible, de la « réalité » concrète de l'intégration effective des outils numériques dans le système éducatif africain. Il s'agit, pour l'auteur, de mettre en évidence les facteurs sociotechniques et économiques qui continuent toujours de contrarier, dans une large mesure, la réalisation des promesses d'intégration pédagogique des technologies numériques dans l'enseignement universitaire africain.

Bonne lecture !

Bibliographie

Durand, C. (2020). *Techno-féodalisme : critique de l'économie numérique*. Paris : Éd. La Découverte

Goody, J. (1979). *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Minuit.

Goody, J. (1986). *La logique de l'écriture. Aux origines des sociétés humaines*. Paris : Armand Colin.

Goody, J. (1987). *The Interface between the Written and the Oral*. Cambridge : Cambridge University Press.

Goody, J. (2007). *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*. Paris : La Dispute.

Goody, J. et Watt, I. (dir.) (1968). *Literacy in Traditional Societies*. Cambridge : Cambridge University Press.

Herrenschmidt, C. (1999). Écriture, monnaie, réseaux. Inventions des Anciens, inventions des Modernes. *Le Débat*, 106, 17-36.

Herrenschmidt, C. (2007). *Les trois écritures. Langue, nombre, code*. Paris : Gallimard.

Innis, H. A. (1968). *The Bias of Communication*. Toronto : University of Toronto Press.

Innis, H. A. (1971). *A History of the Canadian Pacific Railway*. Toronto : University of Toronto Press.

Innis, H. A. (1972). *Empire and Communications*. Toronto : University of Toronto Press.